

Chronique littéraire

Autor(en): **Rochat, Jules-J.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **55 (1951)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique littéraire

JULES-J. ROCHAT

Robert SIMON, *Signes de soie*. — Edgar VOIROL, *La ronde des mois*. — Henri DEVAIN, *Rumeurs*. — Nino NESI, *Ferveur*. — Henri VOELIN, *Le pré des songes*. — *Cent ans de vie jurassienne*. — Camille GORGE, *Ecole cantonale*. — Charles-A. SIMON, *Le Jura protestant*. — André CATTIN, *La chasse dans l'ancien évêché de Bâle*. — Germain CARNAT, *Le fer à cheval*. — Roland BEGUELIN, *Le réveil du peuple jurassien*. — Georges PEILLEX, *Albert Schnyder*. — Marcel JORAY, *Coghuf*. — Mme A. ROULET-SENF, *Chantons*. — *Almanach du Jura*. — *Almanach catholique du Jura*.

On a dit que le Jura était le pays des historiens. On en trouve, en effet, beaucoup dans nos vallées, historiens amateurs pour la plupart, qui fouillent le passé de leur village, s'attachent à un château, à une église et font parfois de précieuses découvertes.

Mais le Jura est aussi le pays des poètes. Des poètes, de bon poètes, nous n'en avons jamais eu autant qu'aujourd'hui. Nous nous en réjouissons, car une terre qui produit des poètes est une bonne terre; un peuple qui fournit des poètes est un peuple qui sait lever les yeux de son travail, qui n'est pas uniquement absorbé par des soucis matériels; c'est un peuple qui sait voir la beauté du monde, qui se laisse emporter sur l'aile du rêve, qui possède un idéal.

Nos poètes...

Voici d'abord Robert Simon. M. Robert Simon, qui est professeur à Malleray, vient de publier son troisième recueil de poèmes, *Signes de soie*¹. J'avais eu du plaisir à lire le premier, *Vers l'Île*, pour son extrême fraîcheur. Le second livre de Robert Simon, *Trois miroirs pour un visage*, m'avait quelque peu déçu: je n'aime pas la poésie hermétique, les poèmes qui sont des rébus. Dans *Signes de soie*, le recueil qui valut à son auteur, en 1951, le prix romand de poésie, M. Robert Simon fait preuve d'une discipline qui manquait à *Vers l'Île* et parle avec une clarté qui était absente de *Trois miroirs pour un visage*.

¹ Prix romand de poésie 1951. La Neuveville - Suisse, Editions du Griffon. S. d. (1951).

Le poète s'est enrichi, parce qu'il a su se désaltérer aux bonnes sources. Il a étudié les hommes qui en valaient la peine; surtout, il a découvert, dans la nature, les lieux, les images qui pouvaient le mieux s'adresser à sa sensibilité. Robert Simon qui sait voir autour de lui, sait aussi mieux voir en lui-même, mieux noter ses multiples sensations, ses joies et ses déceptions, ses espoirs et ses tristesses. Son inspiration est plus profonde, plus diverse, plus puissante.

Robert Simon sait aussi mieux s'exprimer. Il a accepté de se plier aux exigences d'une prosodie qui, sans être celle des classiques, n'en est pas moins sévère. Mais, pour être d'un contour très net, très ferme, son vers n'en demeure pas moins souple. Robert Simon possède son propre rythme, jamais brutal, et qui sait être parfois d'une extrême douceur.

*Voici l'heure abandonnée
Du prime jour incertain;
Contre la joue du matin
Chaque étoile s'est fanée.*

*Qu'attendre, que redouter?
Avril est si long à naître
Rien ne perce, ne pénètre,
Tout encore est nudité...*

*Mais soudain quoi d'indiscible
D'adorable, d'émouvant
Parmi les veines du vent
Quelle voix passe, invincible?*

Ce poème n'est-il pas beau dans son fond et dans sa forme? Pourtant, je ne l'ai pas choisi. Je l'ai pris au hasard.

C'est quand il chante la rose, quand il s'inspire des saisons que Robert Simon est le plus émouvant, parce qu'il est, à ce moment-là, le plus sincère. Il sait voir, évoquer un paysage en quelques vers.

*Une plaine. Ci et là
L'échine aigre d'un arbuste
Que l'averse tarabuste
Et rien d'autre que cela.*

*Ciel de misères. L'automne
Famélique et loqueteux
Mène son troupeau venteux
A travers les bois atones.*

*Des corbeaux au vol cassé
— Fantoques de cette eau-forte —
S'éloignent vers la nuit morte
Silencieux et pressés...*

Tous les vers seraient à citer. Robert Simon est actuellement l'un des meilleurs poètes de notre Romandie.

* * *

M. Edgar Voirol a dédié un poème à chaque mois, un poème qui caractérise ce mois, en donne la couleur, la signification². La terre est le reflet d'un autre monde. Tout ce qu'on voit ci-bas est symbole. Pour M. Edgar Voirol, nous entretenir de la terre, des choses qui nous entourent, c'est nous conduire plus loin, plus haut.

Tout ici-bas nous parle de Dieu, mais nous avons de la peine à saisir le message qui nous vient du ciel.

*Le silence des longues nuits
Parfois me visite, m'apaise
Et mon âme lourde d'ennuis
S'allège d'un mal qui lui pèse.*

*Je vois en ce calme désert,
Si le rêve éveillé s'épure,
Ce que je suis à découvert,
L'ombre que mon regard mesure.*

*Tout bas, vous me parlez, Seigneur,
En un miroir étrange où passe
L'homme tiré des profondeurs
Qui s'éblouit de votre Face.*

Les vers de M. Edgar Voirol sont d'une belle densité; ils possèdent un rythme très personnel.

*J'écoute à la chute du jour
Le souffle rauque des tempêtes
Flairant mes portes au retour
D'ardentes et rudes conquêtes.*

*Les feuillages de l'orme noir
S'irritent des mains querelleuses
Qui tourmentent sans fin ce soir
L'arbre aimé des brises rieuses.*

*Au centre des râles, des cris
Qu'exhale la terre en délire,
J'attends, redoutés ou chéris,
Les destins que je n'ose lire.*

Les poèmes de *La ronde des mois* sont accompagnés de très beaux bois, des bois évocateurs, expressifs, œuvre d'un artiste à la grande sensibilité, à la technique personnelle, au métier sûr.

* * *

² *La ronde des mois*. Poème. Sans date (1952). Sans nom d'éditeur.

C'est le Jura que chante le bon poète Henri Devain dans son dernier recueil, *Rumeurs*³.

*Terre jurassienne, agreste et souveraine,
Je veux te célébrer au rythme du sonnet,
Très simplement, ainsi que l'humble sansonnet
Qui chante le printemps dans l'orme ou dans le frêne.*

Pour chanter sa terre, Henri Devain a su trouver des accents d'une extrême douceur. Non pas qu'il ait renoncé à la sorte d'allégresse, au rire sonore, à la bonne humeur qui faisaient l'attrait de ses premiers recueils. Mais une tendresse qu'il n'avait pas auparavant a fait son apparition dans ses derniers poèmes. Elle est celle qu'il porte à son Jura.

*J'ai rêvé d'exalter dans un sonnet magique
Le cœur de ce pays ingrat mais tant aimé
Et j'ai pris l'allégresse aux aurores de mai
Pour la joindre aux chansons de l'hiver nostalgique.*

*J'ai pris le vent d'automne et sa plainte tragique
Pour la mêler aux deuils des matins embrumés
Et mon rêve captif alors s'est ranimé
A la flamme émouvante et pâle des colchiques.*

Rumeurs, c'est l'amour du pays. Mais c'est aussi l'amitié.

*Heureuse est la maison qui s'ouvre à l'amitié!
Le bonheur étincelle à toutes ses croisées
Et les parfums captifs, enclos dans la rosée,
Accueillent l'ami cher au détour du sentier.*

Rumeurs, c'est, enfin, l'amour.

*Sourire du logis, compagne au cœur fidèle
Dont l'amour m'est plus doux que le plus doux des nids.
Toi qui mets en mon âme un parfum infini
Et berces mon repos de rêves d'hirondelles,*

*Docile souveraine à l'aimable tutelle
Dont l'esprit bienveillant et lumineux s'unit
A la vertu d'un cœur d'où le faux est banni,
Accepte ce sonnet que pour toi je cisele.*

Beaux vers, bien équilibrés; vers qui chantent, qui sont une délicieuse musique; vers qui ont valu au bon poète Henri Devain le prix Gaspard Valette.

* * *

Dans une note liminaire à son dernier recueil de vers, *Ferveur*⁴, M. Nino Nési écrit que les «grands thèmes de la vie sont justement

³ La Ferrière, Les Editions Chante-Jura. S. d. (1951).

⁴ Delémont, Imprimerie Grobety et Goffinet. S. d. (1951).

très simples. Amour, douleur, joie, amertume. Et l'être humain qui souffre ou qui crie son allégresse ne cherche pas à couper les cheveux en quatre. Il ne se creuse pas la cervelle pour mieux polir ses mots.»

M. Nino Nési a raison et tort en même temps. Nous ne demandons pas, en effet, qu'un poète coupe des cheveux en quatre quand il veut dire sa joie ou sa douleur. Les accents les plus simples sont les meilleurs. Mais M. Nino Nési a tort de croire qu'il ne faut pas soigner sa langue. Un poète gagne à posséder un style correct, à soumettre son vers à un labeur patient qui, sans lui enlever sa clarté, sa vérité, lui donne, en plus, la beauté. Tous les grands poètes ont travaillé leur langue. Au reste, seules les œuvres bien écrites, belles par leur forme, demeurent. Mais M. Nino Nési le sait. Malgré ce qu'il en dit, il soigne ses vers lui aussi; du moins, dans une certaine mesure.

Ce que nous aimions, dans les premiers recueils de vers de M. Nino Nési, c'était sa fraîcheur et sa sincérité. Dans *Ferveur*, le poète jurassien a conservé cette sincérité. Mais il ne s'en tient pas, comme précédemment, à la seule aventure amoureuse. Ses sources d'inspiration sont plus nombreuses. La voix du poète s'est faite plus grave, plus virile.

C'est dans ses prières, dans ses invocations que M. Nino Nési possède le rythme le plus personnel, qu'il est le plus lui-même.

*Ouvrez Vos mains généreuses
Sur les pauvres pécheurs
Qui lèvent anxieusement
Les yeux vers Vous,
Lorsque leur orgueil,
Insensé,
S'en va à la dérive.*

*Qui souffrent de ne plus savoir
Les prières sincères
De leur enfance
Où leurs mains innocentes
Savaient encore se joindre,
Pour Vous attendrir.*

*Dans Votre bonté
Votre intense miséricorde,
Pardonnez-moi!
Et donnez moi la force de vivre
Afin que ma joie renaisse,
Pour mieux aimer
Aujourd'hui,
Demain,
Toujours!*

* * *

Dans *Le pré des songes*⁵, M. Henri Voëlin chante la vie. Il nous dit ses impressions fugitives, son amour et sa tristesse.

*Oh! Pourquoi n'est-tu pas venue?
Si longtemps, je t'ai attendue.
La chouette a jeté son cri
Et mon cœur en devint aigri.
La lune a ri de ma déveine.*

M. Henri Voëlin se promène dans la nature qui prend des teintes automnales. Puis vient l'hiver. Le poète sent fortement la tristesse des choses qui vont mourir.

*Déjà l'ennui
Tissé de neige
Nous reconduit
Son blanc cortège.

Déjà la mort
Poursuit notre ombre
Et n'en démord
Qu'au séjour sombre.*

Les vers de M. Henri Voëlin sont délicatement nuancés. Il n'y a, dans *Le pré des songes*, rien de violent, d'exagérément tourmenté. La langue du poète ajoulot est une douce musique que l'on entend avec plaisir. Parfois un petit rire, un rire vite réprimé. Comment le poète pourrait-il être gai quand le paysage ne l'est pas?

*Le glas sonne et l'été s'enfuit
Messager de la mort qui rôde
Dans le froid brouillard de l'ennui,
Les corbeaux rament vers l'exode.

Dépêchons-nous! Il va pleuvoir.
Adieu, ferveur! Adieu, pervenches!
Un vent rageur roule un ciel noir.
L'oiseau s'est tu parmi les branches.*

* * *

Le journal bruntrutain *Le Jura* a eu l'heureuse idée, pour marquer son centenaire, d'éditer un ouvrage consacré à la patrie jurassienne⁶. Les journaux naissent et meurent le même jour. Un livre reste. Or, les études rassemblées par notre confrère de Porrentruy, études de valeur, fouillées pour la plupart, bourrées de renseignements intéressants, études substantielles, devaient rester. Elles ont donc été réunies en un beau volume, soigneusement présenté par un imprimeur de goût sûr.

⁵ Sans date (1951) et sans nom d'éditeur.

⁶ *Un siècle de vie jurassienne. 1850—1950.* Le livre du centenaire du journal *Le Jura*. Porrentruy, Le Jura S. A. 1951.

Ainsi, nous pourrons les lire à loisir, ces études, les relire; ainsi nous pourrons apprendre à connaître mieux, à aimer davantage notre Jura. Car, comme le dit M. Henry, préfet, dans sa préface:

Se connaître soi-même, connaître son propre pays, ce n'est pas facile. Quand ce pays est l'Ajoie, je conviens que ce n'est pas facile du tout. L'atmosphère spéciale qu'on y respire donne aux phénomènes qui s'y déroulent une ambiance exceptionnelle. Il y règne en permanence une sorte de tension électrique, une curiosité toujours aux aguets, une émotion toujours prête.

Ce que M. V. Henry dit de l'Ajoie est aussi vrai pour le Jura tout entier. Le livre qui sort de presse fera mieux comprendre, chez nous comme au dehors, ce pays si divers, si riche dans son passé et dans son présent.

Les études groupées dans l'ouvrage édité par le journal centenaire touchent aux domaines les plus variés et ont été signées par les personnalités les plus compétentes, les plus aptes à traiter le sujet qu'elles avaient décidé d'aborder. Après nous avoir présenté les fondateurs et directeurs du *Jura*, après avoir dit sa reconnaissance émue à ceux qui l'ont formé, M. Ernest Juillerat donne, d'un crayon précis, une vue à vol d'oiseau d'un siècle qui fut, pour notre petit pays, fort agité.

Après quoi, M. Ali Rebetez, d'une plume alerte, dénombre les écrivains, les artistes, les savants qui ont fait honneur à la Société d'Emulation et, en même temps, à la patrie jurassienne; il les dénombre et les juge aussi, les explique avec beaucoup de sympathie compréhensive. L'étude claire, complète, de M. Ali Rebetez se lit avec le plus vif intérêt.

La voix du pays jurassien, personne ne pouvait mieux la comprendre que M. Eugène Péquignot, parce que, cette voix, c'est dans son cœur que l'entend le secrétaire général du département fédéral de l'Economie publique.

Trois guerres en cent ans, ont embrasé notre horizon, jeté des lueurs d'incendie jusque sur notre sol, semé les ruines chez nos voisins. Ces guerres, M. le colonel A. Cerf les évoque à grands traits et avec la plume concise d'un soldat; il dit la garde des frontières, donne des détails sur nos mobilisations, décrit l'arrivée, dans le Jura, des réfugiés civils et militaires.

M. A. Comment rappelle que le Jura a fourni quatre juges fédéraux: Paul Migy, de Saint-Ursanne; Edouard Carlin, de Lœwenbourg; Virgile Rossel et Jean Rossel, de Tramelan. M. A. Comment nous offre, de ces quatre juges, des portraits fouillés et nuancés. M. E. Juillerat, avec compétence, expose la politique du Jura au cours des derniers cent ans; puis il donne les noms et les mérites des représentants de cette région au Grand Conseil.

La construction des chemins de fer jurassiens n'alla pas toute seule. Ces débuts difficiles, M. Lucien Lièvre les narre en des pages instructives. M. Lièvre montre aussi l'évolution de la politique ferroviaire suisse et bernoise. Pendant ces cent dernières années, l'industrie a pris, chez nous, un vaste développement: c'est ce que rappelle M. Ernest Juillerat, qui s'arrête surtout à l'horlogerie. M. E. Juillerat, très à l'aise dans ce domaine, montre que les méthodes de travail varient d'une cité à l'autre. Il énumère enfin les améliorations sociales réalisées en cent ans dans notre coin de terre. Pour montrer le résultat auquel l'effort industriel est parvenu chez nous, M. A. Ribeaud dit le rayonnement mondial d'une manufacture jurassienne.

Depuis toujours, le Jura s'est intéressé à l'élevage. Ses chevaux sont, aujourd'hui comme hier, très recherchés. M. François Choquard, médecin-vétérinaire, dans un article documenté, expose les raisons des succès des éleveurs jurassiens. C'est que ceux-ci savent que «les résultats, en élevage, sont la suite logique de lois naturelles inéluctables dont la méconnaissance ne peut que nuire». C'est que ces éleveurs ont tenu compte de ces lois et de leur expérience personnelle et n'ont pas suivi les avis des experts fédéraux, souvent incompetents. M. François Choquard décrit le cheval jurassien, s'arrête aux meilleures lignées du sang, parle de l'importance économique de l'élevage, puis donne d'excellents conseils aux jeunes éleveurs qui désirent acheter un poulain. Dans son étude, M. Choquard n'oublie pas le bétail bovin, nombreux lui aussi dans le Jura.

M. Alfred Ribeaud a intitulé son étude *Images d'Ajoie*. Ce sont des images d'hier et des images d'aujourd'hui que nous offre le bon écrivain, des images délicatement nuancées et fort attrayantes. M. A. Ribeaud rappelle les figures caractéristiques d'excellents Jura-siens, les Jules Thurmann et les Xavier Stockmar, les Casimir Folletête, les Ernest Daucourt, les Xavier Jobin et les James Juillerat; il parle du Kulturkampf, du départ pour Berne des archives de Porrentruy, de la réaction jurassienne contre les tentatives bernoises de germaniser le Jura. Esprit fin, observateur perspicace, M. A. Ribeaud évoque, dans ces pages qui sont parmi les meilleures de cet écrivain au style élégant, de nombreux souvenirs personnels. Puis il explique l'Ajoie, analyse le caractère de ses habitants, définit l'âme du Jura.

Belle promenade, en vérité, que nous fait faire M. P. Rebetez dans la vallée de Delémont et le val Terbi. Notre guide, bien informé sur toutes choses, parle histoire, géographie, folklore. Il nous fait traverser chaque village qu'il définit en quelques mots. Lui aussi, il analyse le caractère des habitants, cherche à découvrir l'âme de la région.

Sous la conduite de M. Jules Surdez, nous visitons ensuite les Franches-Montagnes. Notre savant guide nous entretient des postes

et des chemins de fer, de l'eau si précieuse sur ce plateau, de l'industrie, horlogerie surtout, du cheval. Puis c'est M. Georges Frepp qui prend la direction de notre randonnée jurassienne. M. Frepp nous introduit dans la prévôté de Moutier-Grandval; cette région a pris toute son importance industrielle depuis qu'elle est desservie par le chemin de fer. Le district de Moutier est, dans le Jura, le seul dont la population ait augmenté depuis 1900. Notre promenade se poursuit en compagnie de M. Ernest Juillerat, guide sûr, bien renseigné, très au courant des statistiques. M. E. Juillerat nous fait aller de Saint-Imier à Tramelan, puis à La Neuveville et sur le plateau de Diesse, enfin à Laufon et dans sa vallée.

Ce sont des souvenirs d'enfance que M. Camille Gorgé, notre ministre à Moscou, évoque sous le titre *Boërs et Bruntrutains*. On aimera ce récit plein de poésie et de malice, bourré de détails charmants, d'aimables descriptions.

Le catholicisme a subi, au siècle dernier, de rudes assauts; il parvint à les repousser. M. A. Membrez, curé-doyen, les évoque en une étude documentée. M. A. Membrez passe ensuite en revue les institutions, les œuvres, les différentes manifestations de l'Eglise catholique.

Le protestantisme jurassien, dont nous entretient M. P.-L. Etienne, pasteur, se développa, lui, sans à-coups durant ces cent dernières années. L'étude claire et attrayante de M. le pasteur Etienne se termine par une liste des grands anniversaires protestants.

M. E. Juillerat reprend la plume pour constater la disparition progressive du patois. Puis c'est M. Ed. Guéniat qui, dans une étude détaillée, s'occupe de l'école. Le directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, après avoir énuméré les lois scolaires mises en vigueur depuis 100 ans, parle de l'enseignement, de ses résultats, des classes spéciales. Il donne un aperçu de l'organisation scolaire actuelle, puis dit quelques mots du corps des instituteurs. Enfin, il aborde l'éducation nouvelle.

Je viens de passer en revue les nombreuses études parues dans le livre du centenaire du journal *Le Jura*. Mais je n'ai pu, en quelques mots, dire toute la richesse de ces études. Celles-ci représentent une somme de travail considérable. Leur valeur est encore rehaussée par les nombreuses illustrations — on en compte près de trois cents — qui les accompagnent, illustrations fort belles, instructives, d'un grand intérêt.

L'ouvrage qui vient de nous occuper fait le plus grand honneur au journal *Le Jura* et à ses collaborateurs, ainsi qu'à la petite patrie jurassienne.

* * *

C'est avec un plaisir tout particulier que j'ai lu l'*Ecole cantonale* de M. Camille Gorgé. Je n'ai pas fréquenté le gymnase de

Porrentruy. Mais M. Camille Gorgé met tant d'émotion dans ses souvenirs⁷, d'humour aussi, qu'on se laisse prendre à son récit et qu'on n'a aucune peine à se représenter la classe où M. Favrot parlait de sa voix monotone, où M. Sautebin déclamait *Après la bataille*, où M. Vauclair, le Porthos de l'établissement, enseignait l'histoire, où M. Nussbaumer donnait l'arithmétique, où Joseph César, la figure la plus curieuse de l'école, parlait avec amour, enthousiasme, de la littérature française.

Ses souvenirs, M. C. Gorgé les a écrits au Japon, pendant la dernière guerre, alors qu'il remplissait là-bas, en tant que ministre suisse, une mission délicate. Dans son avant-propos, M. Victor Henry, président de la commission de l'école, écrit: «C'est au cours de cet exil prolongé et menacé par toutes sortes de périls que l'auteur a senti, fortement pris par l'amour du pays natal, affluer en lui les souvenirs de ses études gymnasiales.

»Ses pensées se sont reportées avec tendresse à ses anciens maîtres et il a trouvé comme un antidote à sa nostalgie dans l'évocation du temps aimable qu'il a passé, au début de ce siècle, dans le vieux collège fondé par Christophe Blarer de Wartensee.

»Plus que tout autre, il a éprouvé, en se rappelant ses beaux jours de jeunesse, la valeur et la justesse de la parole virgilienne: *Haec olim meminisse juvabit!* »

Pour donner une idée de l'ouvrage de M. Camille Gorgé, voici le portrait que l'auteur trace de l'un de ses maîtres, Joseph César:

Grand, un peu voûté par l'âge, les cheveux de neige, le col à coins cornés muni d'un petit nœud noir, la jaquette de même couleur, tournant légèrement au vert par suite du long usage, le visage bon et doux, sabré partout de rides profondes, l'œil vif, la voix bien timbrée, la main droite soulignant avec une grâce nonchalante la valeur du mot prononcé, M. César était bien le type rêvé du professeur de littérature chargé d'ans et d'expérience, riche en connaissances et dont la vaste érudition s'impose d'emblée à son auditoire. Ses cours d'histoire et de littérature étaient nourris, vivants, grâce aux remarques personnelles dont il semait à tout instant la leçon qu'il nous donnait, assis à sa table couverte d'un tapis brun à franges. Pas trace de routine chez lui; pas de débit monotone qui trahit l'esprit blasé du maître, mais un esprit pétillant, parfois mordant, qui vivifiait l'histoire la plus morte et qui vous donnait l'illusion que le professeur découvrait avec vous les régions disparues du passé.

* * *

Comment la Réforme a-t-elle pénétré dans le Jura? Quel fut le développement du protestantisme dans nos régions? C'est à ces questions que s'efforce de répondre M. Charles-A. Simon dans son dernier ouvrage⁸. Le livre de l'ancien pasteur de La Neuveville comble une lacune. Bien sûr, le protestantisme jurassien a déjà suscité de nom-

⁷ Porrentruy, Le Jura S. A. 1951. L'ouvrage est illustré.

⁸ *Le Jura protestant de la Réforme à nos jours*. Editions jurassiennes de la vie protestante, 1951.

breuses études. Mais celles-ci ne se rapportaient qu'à une localité ou à une petite région. Il manquait une vue d'ensemble du protestantisme dans le Jura. Cet ouvrage d'ensemble, M. Charles-A. Simon vient de nous le donner.

La première partie de l'ouvrage de M. Simon s'occupe de l'Eglise protestante sous le régime des princes-évêques de Bâle. Elle comprend trois périodes que l'auteur résume comme suit:

La première période va du début de la Réformation (1528) au traité de Baden (1610), qui règle les questions religieuses et civiles pendantes entre l'évêque et ses sujets. Aux termes de ce traité, le prince reconnaît la religion réformée embrassée par quelques-uns de ses Etats, s'engage à la respecter et à garantir la liberté des cultes. C'est la période de l'établissement progressif de la foi réformée dans le sud de l'évêché, en dépit des efforts tentés par la contre-réformation pour ramener la population dans le giron de l'Eglise romaine.

La seconde période comprend le XVII^e siècle, du traité de Baden (1610) à celui d'Aarberg (1711), qui marque la fin des persécutions dans la prévôté. Au cours de cette période, la foi évangélique s'affermir et les institutions ecclésiastiques se stabilisent. Des obstacles de tous genres se dressent sur la route de l'Eglise: guerres, peste, famines, tremblements de terre, superstitions, sorcellerie... Tout cela préoccupe les âmes et leur inspire de la crainte. Mais la prédication de l'évangile épure et consolide la foi; l'Eglise acquiert un prestige qui lui confère une grande autorité.

La troisième période, au cours de laquelle les autorités ecclésiastiques et civiles s'efforcent d'appliquer les principes de la foi évangélique à la vie de tous les jours, s'étend du traité d'Aarberg (1711) à l'invasion française (1797). L'Eglise désire soumettre tous les paroissiens à la loi morale révélée dans la Bible et en faire un peuple chrétien. Mais elle est entravée dans son œuvre par le peu d'empressement que mettent les individus à se plier à la discipline et par les événements politiques intérieurs et extérieurs. Néanmoins, des résultats très intéressants sont obtenus dans tous les domaines de la vie sociale.

La seconde partie est consacrée à la situation précaire de l'Eglise sous le régime français (Consulat, puis Empire).

La troisième partie débute au rattachement du Jura, y compris Bienne, au canton de Berne. M. Charles-A. Simon passe en revue les lois ecclésiastiques de 1852, 1874 et de 1945; il s'occupe des organes de l'Eglise jurassienne, de la Classe, du synode d'arrondissement et du synode officieux; il s'arrête au Réveil, aux luttes doctrinales, aux œuvres religieuses et sociales, au développement extérieur de l'Eglise jurassienne, aux communautés religieuses indépendantes.

Enfin, M. Simon nous donne, en annexe, la liste complète des pasteurs du Jura, de la Réforme à nos jours.

L'ouvrage de Charles-A. Simon est d'une documentation sûre. Son auteur ne s'est pas contenté de lire les nombreuses études historiques qui pouvaient l'intéresser. Il a fouillé les archives de l'Etat de Berne, du conseil synodal, de la ville de Bienne, de la classe d'Erguël, de la bourgeoisie de La Neuveville, d'autres paroisses et communes encore. Cela représente un gros travail. M. Charles-A.

Simon, après avoir pris sa retraite, aurait pu se reposer. Il ne l'a pas voulu. Il a pensé qu'il pouvait rendre encore service à son Jura. Nous l'en remercions. Grâce à ses recherches, à ses investigations, grâce à son labeur, un beau livre est né.

Ce qui fait la valeur de l'ouvrage de M. Charles-A. Simon, ce n'est pas seulement l'abondance et la sûreté de sa documentation. C'est encore l'esprit dans lequel il a été écrit. Certes, le pasteur Charles-A. Simon laisse voir la chaude sympathie qu'il porte à l'Eglise jurassienne, à cette Eglise dont il est heureux de montrer le constant développement, de noter l'épanouissement; mais cette sympathie ne pousse pas M. Simon à être partial. Nulle part, l'auteur du *Jura protestant* ne travestit la vérité. M. Charles-A. Simon fait œuvre d'historien et non pas de partisan. Son ouvrage, bien écrit, se lit avec un intérêt constant.

* * *

La chasse, fait remarquer M. Eugène Péquignot dans la préface qu'il a donnée à l'ouvrage de M. André Cattin, avocat à Saignelégier, sur *La chasse dans l'ancien évêché de Bâle*⁹, n'a cessé de passionner les hommes à travers les âges. C'est que l'homme est né chasseur; il fut chasseur par nécessité tout d'abord, puis pour son plaisir. Mais comme ses maîtres désiraient conserver le droit de chasse pour eux, il y eut de multiples conflits. Ainsi que le constate M. Péquignot dans sa préface, les Etats ont réglementé la chasse «de cent manières diverses, ce qui n'a pas empêché d'innombrables chasseurs de recourir à mille et un stratagèmes pour échapper aux prescriptions. Le braconnage a toujours exercé sur les Nemrods un attrait irrésistible.»

Dans l'ancien évêché de Bâle, le droit de chasse constituait une régalie de la souveraineté du prince. Celui-ci élaborait des règlements pour s'assurer la jouissance et la libre disposition de ce droit. M. André Cattin le rappelle dans son ouvrage.

M. A. Cattin cherche tout d'abord à démontrer, comme il le dit lui-même dans sa préface, «l'importance du rôle que cette prérogative régaliennne a joué dans l'ancienne principauté des évêques de Bâle». Puis, M. Cattin s'est occupé des délits de chasse et des questions juridiques soulevées par leur répression. Ces délits furent nombreux. Les Jurassiens aimaient la chasse. Comme le droit de chasse ne leur était pas accordé, ils braconnaient. Les laïques braconnaient; les clercs également. Eh! chanoines et curés étaient du pays. M. Cattin rapporte comment Siginand fonda Bellelay.

Une légende du XII^e siècle rapporte que Siginand, premier prévôt de Moutier-Grandval, s'étant égaré dans les immenses forêts de la chaîne du Moron en poursuivant une laie, fit vœu de fonder un monastère en ce lieu s'il parvenait à retrouver son chemin. Ses souhaits furent réalisés. On attribue à

⁹ La Neuveville (Suisse), Editions du Griffon. S. d. (1951). Préface de E. Péquignot. Illustrations de Coghuf.

cette aventure de chasse la fondation de la riche abbaye de Bellelay à laquelle l'animal qui avait égaré le prévôt donna son nom. Ce couvent obtint à son tour des droits de chasse fort étendus et dont les moines firent grand usage.

Il ne faut pas oublier que les établissements religieux bénéficiaient de certains privilèges parmi lesquels figure le droit de chasse. Ce droit, s'il fut enlevé à la noblesse grâce à la chute de la féodalité, subsista jusqu'en 1792 en faveur de plusieurs couvents dont les pères étaient indépendants de tout système féodal, non sans vives oppositions, certes, aux tentatives parfois victorieuses du prince-évêque de les leur ravir.

L'ouvrage de M. André Cattin est bien documenté. Citons, encore une fois, M. Eugène Péquignot: «Fourmillant de références érudites, construit d'après un plan cohérent et logique, rédigé dans une langue élégante et concrète, il (le travail de M. Cattin) est imprégné d'un remarquable don d'analyse historique et d'un esprit juridique pénétrant.»

Qu'on n'aille pas croire que le livre de M. André Cattin ne s'adresse qu'aux érudits, aux juristes ou aux chasseurs. Il peut être lu avec fruit par n'importe qui. Il fourmille de détails inédits, pittoresques et piquants. Il est d'une lecture facile et agréable. Enfin, Coghuf, le bon peintre de Muriaux, a fait pour lui des dessins originaux qui rehaussent sa valeur.

* * *

*Le fer à cheval à travers l'histoire et l'archéologie*¹⁰: voilà un titre qui peut étonner, qui peut laisser rêveur. Y a-t-il quelque intérêt à savoir d'où nous vient le fer à cheval et quand il fit son apparition? Eh! bien, oui. M. Eugène Pittard, le célèbre professeur, écrit dans la préface qu'il a donnée à l'ouvrage:

L'invention du fer à cheval fut, à n'en pas douter, par voie de conséquences, un moment décisif dans l'histoire de l'humanité tout entière. Et l'on comprend la parole de Michelet assurant que cette découverte eut une influence égale à celle des chemins de fer.

En effet, le fer à cheval a aidé à l'homme à échapper à la domination de la matière. Comment cela? Avant le fer, l'usure des sabots limitait les services que pouvait rendre le cheval. Il était possible de monter cet animal, de lui faire traîner des charges très petites. Quand les chevaux furent ferrés, les transports augmentèrent à tel point que les rapports entre les hommes en furent transformés. Le fer à cheval, c'est la fin de la féodalité et l'enrichissement des villes commerçantes. Écoutons encore le professeur Pittard, directeur du musée d'ethnographie de Genève.

Qui dira jamais avec le sentiment de gratitude qui s'impose, ce que doit au cheval l'histoire de la civilisation? Car, dans la lente élaboration sociale et morale de l'humanité, le rôle de cet animal, au cours de plusieurs millénaires et sur d'immenses espaces géographiques fut certainement grand. Ne lui doit-on

¹⁰ Germain Carnat, *Le fer à cheval à travers l'histoire et l'archéologie. Contribution à l'histoire de la civilisation*. Lausanne, Editions Spès. 1951. 40 illustrations.

pas, en très importante partie, la cessation de l'esclavage européen et la diminution de l'esclavage asiatique?

Grâce au cheval, des millions d'hommes, au cours de plusieurs générations, succombant à la besogne et sans espérance d'un meilleur sort, respiraient enfin.

Grâce à la domestication du cheval, que de temps gagné pour l'homme. Sa force, sa bonne volonté générale, son endurance au travail, diminuèrent dans d'incommensurables proportions les labeurs, les fatigues, les souffrances humaines et permirent aux hommes de penser au delà de l'horizon coutumier, de s'avancer plus facilement sur cette route aventureuse conduisant à ce qu'on appelle le progrès.

On croyait, après les travaux de Piquerez, que le fer à cheval datait de l'antiquité. M. Germain Carnat, après ses recherches, parle différemment. Citons ici quelques passages de l'article que le docteur Henri Joliat a bien voulu nous adresser au sujet de l'ouvrage de M. Carnat.

Chez les Romains, quelques-uns de leurs écrivains mentionnent des *soleae ferratae* ou *soleae sparteae*, mais l'analyse de leur description indique bien qu'il s'agit d'hipposandales, sortes de semelles en métal, en cuir ou en paille tressée, se fixant aux sabots par des courroies et sans clouage. De ces hipposandales qu'on plaçait provisoirement aux pieds des mules, par exemple dans les passages difficiles, on en a retrouvé quelques-unes dans les divers pays d'Europe, mais près de cinq mille en France, surtout aux environs de Langres, carrefour de routes. Il est certain que les voies romaines, au dur tablier, et spécialement dans les passages difficiles devaient user considérablement les sabots. Les auteurs anciens émettent des plaintes fréquentes à ce sujet, mais aucun ne parle du vrai fer à clous. On a voulu en retrouver des indices dans quelques œuvres d'art antiques, tels que le bas-relief au char du musée Calvet, à Avignon, et le sarcophage d'Hector au Louvre, mais les examens minutieux révèlent de fausses interprétations ou des adjonctions postérieures.

Les trouvailles de fer à cheval qu'on a faites un peu partout le long des tracés de routes celtiques ou romaines, ou bien en des lieux de fouilles ou près de sites antiques, sont également très suspectes. Il est apparu que des objets de métal, par exemple, ont une tendance à s'enfoncer toujours davantage dans le sol, surtout si celui-ci est mou ou souvent piétiné. Ainsi pourrait s'expliquer la mise au jour par Piquerez d'ossements de cheval, dont un pied encore muni d'un petit fer ondulé, dans une tourbière près de Bellelay, à 12 pieds de profondeur; ce qui, d'après ses calculs de croissance de la tourbe, lui donnerait 2000 ans d'âge, parce qu'un rouleau de monnaie du XVe siècle, exhumé au même endroit, ne reposait qu'à deux pieds de la surface. Les explications analogues, appliquées à d'autres faits de ce genre, par divers chercheurs, en France, en Allemagne, en Angleterre, se heurtent toutes à cette possibilité d'un enfoncement des objets dans des couches d'âge antérieur ou bien d'un remaniement de terrain, lors de fouilles inexpertes ou encore pour l'exploitation de la culture.

Aucun site de l'époque romaine, ni les castels, ni les camps, ni même les ruines de Pompéï, n'ont restitué de fers à cheval...

Le petit fer à cheval à six étampures et bords ondulés, trouvé un peu partout en Europe et d'abord regardé comme fer celtique, doit bien être considéré comme une forme primitive de la ferrure, mais employé seulement à l'époque

médiévale et inconnue dans l'antiquité, tant des Romains que des Gaulois, des Germains et même des peuplades de l'Asie antérieure, qui paraissent avoir connu par contre, une sorte d'hipposandale. Tous les fers à cheval qui ont été attribués à ces peuples sont contestés et contestables quant à leurs dates anciennes, nonobstant les affirmations de leurs découvreurs. Les figurations équestres où l'on remarque des signes de ferrure aux pieds des chevaux, tel que le cheval en bronze du palais Rospigliosi, à Rome, la statue de Marc-Aurèle, celle du Dôme de Bamberg déjà citée et d'autres figurations encore, ne sont pas antérieures au XIII^e siècle.

Il semble que le fer à cheval soit une invention arabe.

On trouve, dans l'ouvrage de M. Germain Carnat couronné par l'académie de médecine de Paris, quantités d'observations, de renseignements archéologiques, historiques, folkloriques, artistiques. Aussi sa lecture est-elle des plus captivante.

* * *

Les années que nous venons de vivre — depuis le 9 septembre 1947 — ont été d'une telle importance pour le Jura que M. Roland Béguelin a pensé qu'il importait de rappeler les principaux événements qui se sont produits depuis le jour où M. Tschumi, député oberlandais, demanda au Grand Conseil de ne pas confier le département des travaux publics et des chemins de fer à M. Georges Mœckli, qui avait le tort d'être un conseiller d'Etat de langue française¹¹. Le rassemblement jurassien est devenu un mouvement historique; il importait donc d'en rappeler, pour les générations futures, la naissance et le développement: M. Roland Béguelin s'en est chargé et nous a donné un ouvrage d'un intérêt capital.

M. Roland Béguelin cite tout d'abord les votes du Grand Conseil des 9 et 17 septembre 1947, votes qui soulevèrent l'indignation du Jura. Puis il parle de l'assemblée de protestation qui eut lieu le 20 septembre de la même année à Delémont. C'est ensuite la création du comité de Moutier et la naissance du drapeau jurassien. Berne réagit, mais réagit mal et c'est l'apparition du mouvement séparatiste. Le dialogue entre Berne et le comité de Moutier aboutit à la demande de révision de la constitution, à la votation populaire du 29 octobre 1950, qui portait sur:

- a) reconnaissance théorique de l'existence du peuple jurassien;
- b) reconnaissance du caractère officiel de la langue française, celle-ci étant mise sur le même pied que la langue allemande;
- c) garantie des deux sièges détenus par le Jura au Conseil d'Etat;
- d) création d'une commission paritaire consultative chargée d'examiner les questions d'intérêt général touchant les relations entre l'ancien canton et le Jura.

¹¹ *Le réveil du peuple jurassien. 1947 — 1950. Exposé historique de Roland Béguelin, suivi de 24 caricatures de Laurent Boillat. Editions du Jura Libre. S. d. (1952).*

La votation du 29 octobre 1950: ce sont les Jurassiens surtout qui sont allés aux urnes. Ils ont dit leur désir de se distinguer du peuple bernois par 20.526 voix contre 1260. M. Roland Béguelin écrit:

Dans l'ancien canton, le désintéressement fut à la mesure de la sourde hostilité des villes et des campagnes. Seuls 40'565 citoyens, aiguillonnés par les partis, se sont exprimés affirmativement, tandis que 6'120 votaient non et que près de 16'000 s'abstenaient. En tenant compte des Romands de Berne et de Bienne, on put constater que 20% seulement des électeurs bernois avaient jugé bon d'accepter le *statut jurassien*. Les citoyens du Jura en éprouvèrent une vive amertume.

Enfin, M. Béguelin évoque, dans son ouvrage, la manifestation du 5 novembre 1950, puis l'affaire des bulletins préfabriqués. Il termine son exposé par ces mots:

Le réveil du Jura est une réalité. Il faudra sans doute le temps d'une génération pour que s'accomplisse le destin d'un peuple qui était fait pour l'indépendance, mais que les hasards de l'histoire ont placé sous la tutelle d'autrui. A vues humaines, ce destin aboutit à un dilemme: ou bien les forces actuellement à l'œuvre parviendront, au terme d'un effort patient et désintéressé, à donner au Jura la seule forme d'autonomie possible: la souveraineté cantonale, ou bien le peuple jurassien sera définitivement subjugué par son puissant partenaire bernois. Il n'y a place, entre deux, que pour des arrangements illusoires.

Ce qui frappe tout d'abord, dans *Le réveil du peuple jurassien*, c'est l'objectivité dont fait preuve l'auteur de cet ouvrage. M. Roland Béguelin demeure constamment impartial. Il se borne à énumérer les faits. Il raccourcit, supprime même des digressions, les commentaires, afin de ne pas se laisser aller à la polémique. Il est avant tout soucieux de vérité. M. R. Béguelin a fait œuvre d'historien, de chroniqueur. Son livre est important. On ne pourra plus étudier l'histoire jurassienne de ces dernières années sans consulter le *Réveil du peuple jurassien*. L'ouvrage de M. Roland Béguelin, très bien écrit, luxueusement édité par la maison Robert de Moutier, se lit avec un extrême plaisir.

Le réveil du peuple jurassien se termine par un choix des meilleures caricatures que l'excellent artiste de Tramelan, Laurent Boillat, a fait paraître dans *Le Jura Libre*. Laurent Boillat possède un esprit d'observations aigu, le sens du comique. Comme le dit Roland Béguelin dans la présentation du caricaturiste, «les ours de Laurent Boillat, tour à tour piteux, ennuyés, présomptueux, ont été très vite populaires dans le Jura.»

* * *

Les Editions du Griffon à La Neuveville ont rendu un bel hommage à deux peintres jurassiens, deux peintres qui honorent notre petite patrie, qui honorent le pays tout entier: Albert Schnyder et Coghuf.

Albert Schnyder, je le découvris, il y a plus de vingt ans déjà, à l'hôtel de ville de Delémont. Il exposait là de lumineuses aquarelles qui me ravirent. Plus tard, l'artiste me permit de visiter son atelier, de voir ses toiles en travail. Il me dit ses projets, me parla de son art.

J'ai retrouvé Albert Schnyder au service militaire. Quand je descendais de Pleigne, je rencontrais souvent le peintre qui avait son quartier général à Delémont. Quand le régiment jurassien monta *La gloire qui chante*, Albert Schnyder fut le précieux collaborateur d'Alexandre Cingria, chargé de broser les décors de la grande évocation militaire de Gonzague de Reynold. J'eus alors l'occasion de voir souvent Albert Schnyder, d'admirer son travail, d'apprendre à mieux connaître un artiste de grande valeur, un maître dont quelques-unes des toiles comptent parmi les plus solides, les plus belles qui ont été peintes en Suisse ces dernières années.

Albert Schnyder est originaire de Roggwil. Mais il naquit à Delémont et c'est au bord de la Sorne qu'il passa son enfance. Albert Schnyder étudia la lithographie à Berne. Mais la peinture était déjà sa passion et tous ses loisirs, il les consacrait au dessin, à l'aquarelle, à l'huile. Quand il eut terminé son apprentissage, exigé par des parents prévoyants, il se rendit à l'école des beaux-arts de Bâle. Là, sous la direction de bons maîtres, le jeune homme travailla avec acharnement.

Puis ce furent les voyages indispensables à un artiste. Albert Schnyder se rendit à Munich, à Karlsruhe, à Mannheim, à Stuttgart, à Hambourg, à Berlin. Plus tard, il vit la France, Paris. Partout, il passa de longues heures dans les musées. Il étudiait les grands maîtres, leur demandait conseil.

Mais la beauté des grandes villes où il s'arrêta, la richesse des musées qu'il visitait ne lui faisaient pas oublier son Jura. M. Georges Peillex, dans l'étude qu'il a consacrée à l'artiste delémontain¹², écrit :

Il a connu les grandes cités à la vie intense — durant les quelques années passées en dehors du Jura —, côtoyé les cercles intellectuels où bouillonnent, dans la pleine effervescence de leur fermentation, les idées nouvelles, les jeunes théories d'où jaillissent les professions de foi artistiques, à l'époque même de son premier contact avec les nouveaux maîtres : Picasso, Derain, Vlaminck, Braque, mais aussi Kockoshka et Paul Klee... Car ce solitaire épris de culture est avide de connaître tout ce que notre vieille civilisation a accumulé de richesses artistiques. Mais rien, ni personne n'a jamais pu le dissuader de revenir à son pays, ni le distraire de cette conviction que là seulement son œuvre pouvait s'épanouir.

M. Peillex écrit encore :

Nulle part on n'a vu un tel phénomène d'identification d'un homme avec le sol qui l'a vu naître. Le style, c'est l'homme, a-t-on coutume de répéter. Ici,

¹² Albert Schnyder. La Neuveville, Editions du Griffon.

c'est en même temps et avant tout peut-être le terroir. Car il y a une très étroite parenté entre la peinture d'Albert Schnyder et la nature telle qu'elle s'exprime dans la vallée de Delémont, en Ajoie, ou dans les Franches-Montagnes, une parenté qui ne provient pas du fait que l'artiste y prit les modèles de ses paysages, mais qui se situe bien plus profondément dans l'esprit, dans l'essence, quelque chose à la fois de matériel et de mental que l'on pourrait bien appeler la race.

Vous connaissez le Jura, terre aride et peu fertile, ses paysages monotones, mais imprégnés de douceur: ce sont les tableaux du maître delémontain. Aucun peintre n'a su rendre avec cette sincérité, cette simplicité émouvante le lent vallonnement jurassien, nos forêts sombres, nos pâturages solitaires, l'immense tristesse qui monte de la terre.

Le peintre Albert Schnyder, qui discerne mieux le drame de notre vie que son comique, est un observateur aigu. Il est précis, près de la réalité. Il voit les grandes lignes d'un paysage, et, pour donner plus de force à sa vision, il supprime tous les détails inutiles. Schnyder aime également l'ordre, la clarté.

M. Georges Peillex a fort bien analysé le peintre Albert Schnyder; il a su montrer ce qu'il a d'attirant, d'émouvant, ce qu'il a de grand. Pour moi qui admire Albert Schnyder, c'est avec une bien grande satisfaction que j'ai feuilleté les admirables reproductions de l'album donné par les Editions du Griffon.

* * *

Un autre album de la même maison d'édition est consacré à Coghuf¹³.

Coghuf, de son vrai nom Ernest Stocker, est né à Bâle. Il y a une vingtaine d'année, il vint dans les Franches-Montagnes. Le pays lui fit une telle impression qu'il décida de s'y fixer. A Muriaux, il transforma une grange en atelier; il trouva un appartement, y fonda une famille, actuellement riche de sept enfants.

Coghuf est moins intellectuel que Schnyder; mais il n'en exprime pas moins bien le paysage des Franches-Montagnes dont il est imprégné. Depuis le jour où il découvrit le pays qu'il a fait sien, Coghuf vit dans l'enthousiasme. Ses tableaux sont des cris de joie.

Coghuf est dynamique, plein d'élans. C'est, dans ses tableaux, un perpétuel frémissement des formes. Coghuf cherche à être vrai en écoutant chanter en lui-même le paysage qu'il s'est incorporé. C'est sa sensibilité qui parle continuellement, son âme de poète. Il exprime son plaisir, raconte son rêve.

Le maître de Muriaux possède une riche palette. Il met souvent quelque sensualité dans sa manière d'étendre sa pâte. Ses tableaux ont de l'éclat. Mais ils savent aussi, quand cela est nécessaire, devenir sombres.

¹³ Marcel Joray, *Coghuf*. La Neuveville, Editions du Griffon. S. d. (1951).

MM. Marcel Joray, un homme de science qui est aussi poète, et Georges Peillex, un écrivain au style très pur, sont d'excellents guides, je veux dire d'excellents commentateurs. C'est avec un plaisir extrême que nous les écoutons parler des peintres qu'ils ont décidé de nous présenter.

Mais si les textes de MM. Joray et Peillex sont attachants, les reproductions en couleurs de œuvres des peintres (neuf reproductions dans chaque album) sont également d'une très belle venue.

La présentation de ces albums est digne des peintres auxquels ils sont consacrés.

* * *

Mme A. Roulet-Senft a écrit pour les enfants un recueil de chansons¹⁴ qui fera la joie des petits... et des grands.

Il est difficile de se faire comprendre des enfants. Mme A. Roulet-Senft a su se mettre à leur portée; elle leur parle de ce qui les intéresse. Elle s'occupe du canari joli, des ébats de l'écureuil, du petit chat dont le grelot met en fuite les souris.

Les mélodies de ses chansons — harmonisées par Mme Maya Nicolet — sont simples, fraîches, tout à fait à la portée des bambins. Ma fillette les chante avec un plaisir évident.

Le recueil de chansons de Mme Roulet-Senft a été illustré d'une façon charmante par Mme Christa Meyer.

* * *

*La revue jurassienne*¹⁵ demeure, comme ces dernières années, riche et variée. Elle nous entretient tout d'abord de l'homologation du drapeau jurassien: M. Gustave Riat rappelle toutes les démarches que lui et ses amis durent entreprendre pour arriver à faire accepter le drapeau qui résume le Jura passé et présent. Puis le successeur du Dr Riat à la tête de Pro-Jura, M. Chausse, fait un portrait de la montagne de Moutier; M. Chausse possède une langue châtiée qui lui permet de donner une forme originale à ses observations.

M. Roger Châtelain a eu raison d'attirer l'attention de ses lecteurs sur les laves de Montbautier, trop peu connues. Voici, ensuite, le monument de l'horlogerie de Tramelan, présenté par M. Roland Béguelin.

M. Ernest Juillerat évoque la première guerre mondiale et ses répercussions en Ajoie; M. Alcide Grimaître chante le Doubs en terre jurassienne; M. André Rais fait ressortir la sage administration de la bourgeoisie de Delémont, qui sut mettre en valeur ses fermes et procurer un agréable bien-être à ses fermiers.

¹⁴ *Chantons.*

¹⁵ *Revue jurassienne. Organe de Pro-Jura. Miroir du pays. Ancien almanach du Jura. 1952. Porrentruy, Le Jura S. A. 1951.*

Alors que M. René Chausse dit la beauté du plateau de Diesse, M. A. Membrez, curé-doyen, écrit l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy. M. Lucien Lièvre parle du tribut à payer autrefois pour prendre femme au village et M. Jules Surdez s'arrête aux bornes bailliagères de la principauté épiscopale.

Enfin, M. Henri Devain a donné de beaux poèmes à la *Revue jurassienne* et quelques patoisans y content des récits savoureux.

Comme on le voit, la *Revue jurassienne* — qui est aussi bien illustrée — ne manque pas de variété.

* * *

*L'almanach catholique du Jura*¹⁶ lui aussi nous parle longuement de notre petit coin de terre. Un collaborateur bien informé rappelle tous les événements — religieux surtout — qui ont marqué l'année dernière, dans le Jura et hors du Jura.

L'almanach nous offre encore des contes, des récits historiques d'un grand intérêt. Un collaborateur nous conduit à Berne et nous fait voir le vitrail du Moulin à hosties de la collégiale; un autre, l'excellent Aimé Surdez, nous invite à prendre part aux pèlerinages d'autrefois et d'aujourd'hui dans le Jura; un autre encore nous entraîne à Lourdes où sont faites d'extraordinaires constatations scientifiques.

L'almanach catholique est, comme il convient, richement illustré. Il remplit parfaitement le but qu'il s'est imposé.

* * *

Ai-je parlé de tous les ouvrages écrits par des Jurassiens en 1951? Je l'espère. Si, bien malgré moi, j'avais commis quelque oubli, qu'on veuille bien me le signaler et je le réparerai l'année prochaine.

¹⁶ Porrentruy, La Bonne Presse.